

CONSEIL PÉRISCOLAIRE MATERNELLE DU 02/12/2016

Étaient présents :

E. DELAMOYE (Adjointe au Maire), Marie REYSS, Sarah KRIMI (Directrice de l'enfance), Nadège LEPERT, Lucas SCHNEITTER. & les autres coordonnatrices.

Représentant école Mondétour : Lætitia LOPES (FCPE) Soizic DELAUNAY (GIPO)

En préambule, Mme Delamoye a présenté Mme Sarah Krimi, nouvelle directrice de la petite enfance (tous les 0-11 ans : scolaire, périscolaire, petite enfance etc.).

Pour rappel, **l'ordre du jour** était le suivant :

1. Point sur la rentrée 2016 (effectifs enfants-activités proposés etc.)
2. Point PCS (Pan Communal de Sauvegarde)/PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)
3. Démarche d'évaluation N+3 de la mise en place des NAP (Nouveaux Temps Périscolaire)
4. Questions diverses (points abordés lors des conseils d'école)

Avant-propos

Rappel des grands axes : les **axes pédagogiques** sont la bienveillance avec l'enfant, observer, écouter, communiquer, entrer dans le monde imaginaire de l'enfant, le respect du rythme, valoriser l'autonomie.

Une **vigilance** est faite sur le souhait et le plaisir de l'enfant de faire une activité ; à distinguer du souhait des parents pour l'enfant.

Pour la rentrée prochaine, un **livret d'accueil** (horaires écoles, fonctionnement périscolaire etc.) va être proposé aux parents pour **chacun des sites**.

Actuellement, la mairie engage une **réflexion sur l'autonomie des jeunes enfants**. Ainsi, une réflexion est menée sur la mise en place de jeux pour favoriser leur autonomie pendant le temps périscolaire. Un point va être fait sur une manière d'adapter les locaux aux enfants.

1. Point rentrée 2016

• Périscolaire

Il a été relevé que malgré l'absence de coordonnateur (trice) en maternelle sur Mondétour, la rentrée s'était bien passée. Lucas SCHNEITTER a pris le poste de Marion BRUNEVILLE au retour des vacances de la Toussaint. Et actuellement, il y a un agent en renfort pour combler une absence pour maladie.

En début d'année, un agent était posté en bas pour l'accueil des parents le soir. Pour des raisons de sécurité (table gênant le passage) l'accueil se fait à présent à l'étage. La mairie a installé l'an passé une sonnerie avec Visio pour la mise en place de cet accueil. C'est Myldred (agent d'accueil) qui est en charge de cet accueil.

N.B. : Il est prévu que pour la rentrée prochaine, un livret d'accueil sera donné à chaque parent, afin d'y trouver plusieurs informations :

- Les heures d'ouverture
- Où signer quand on vient chercher son enfant ?
- Etc.

- Animateurs, pause méridienne et temps de repos

Les **animateurs** doivent soutenir et valoriser le choix des enfants ; les jeux libres sont valorisés. Une **pause méridienne** est faite entre deux activités (pour garantir la détente et le bien-être). Concernant la pause méridienne (1h30), celle-ci correspond à un temps de repos entre 2 activités de travail. Cette pause englobe le temps de restauration, des jeux mais aussi un moment de détente.

Pour assurer le passage en douceur entre le temps scolaire et périscolaire, les ATSEM sont présentes aux côtés des animateurs lors des repas et au réveil des petits entre 15h30-16h30. Cela permet également la mise en place d'un **réveil échelonné** et aux enfants de PS de se réveiller avec une personne qui ne leur est pas inconnue.

Durant le temps du soir, plusieurs activités (Activité manuelle, Motricité, Lecture) sont proposées avant la prise du goûter à 16h30.

- Nouvelle organisation

Une nouvelle organisation a été mise en place entre 15h30-16h30 : salles thématiques (psychomotricité, arts plastique, jeux libres).

Chaque salle est attribuée à un encadrant.

Un panneau d'affichage (toujours au 1^{er} étage) indiquant les différentes activités (notamment motricité, lecture, etc.), avec les noms des enfants y participant a été mis en place.

- Modification de planning

La mairie insiste sur le fait qu'**en cas de modification de planning** (absence d'une enfant, etc.), il faut **joindre directement le directeur périscolaire** dont le numéro a été communiqué aux parents (sms ou appel).

- Projets temps périscolaire

Un tour de table a été fait sur les projets menés par les directeurs périscolaires de chacune des écoles. Effectivement les thématiques des projets pendant le temps périscolaire sont libres et reviennent donc à la volonté du directeur périscolaire de l'école.

Ainsi, à l'école du guichet, des jeux extérieurs sont proposés aux enfants (pénombre, lumière de Noël), des jeux également sur l'autonomie (laçage de chaussures et habillage).

Sur Mondétour, avec la semaine du goût une thématique sur la saisonnalité a été proposée aux enfants avec un jeu de plateau. Les enfants ont donc été sensibilisés en amont de la semaine du goût.

- Sécurité

Un rappel sera fait auprès de l'agent d'accueil afin de demander les pièces d'identités si ce n'est pas le parent habituel qui vient chercher l'enfant.

⇒ ***Le problème de la porte qui ne ferme pas a été évoqué et le centre technique doit intervenir afin d'effectuer le réglage.***

En attendant, il est demandé aux parents de rester vigilants et de bien refermer la porte.

- **Effectifs**

L'accueil du matin 7h30-8h30 : 8 enfants sont présents sur Mondétour ; deux encadrants sont prévus chaque matin.

99 enfants mangent à la cantine le lundi, mardi, jeudi et vendredi et 34 enfants mangent également

le mercredi.

L'accueil le soir : 80 % (102 enfants) avec 11 encadrants (ATSEM compris) de 15h30 à 16h30 sont présents => 1 encadrant pour 10 enfants, 56 % de 16H30-17H30 et 29 % de 17h30-18h30.

N.B. : au niveau national, il est demandé 1 encadrant pour 14 enfants.

- **Semaine du goût**

Premier temps fort de l'année scolaire pour les écoliers, la Semaine du Goût rime toujours avec découvertes de saveurs et petits plaisirs gustatifs. Cette année 4 Chefs orcéens sont venus rencontrer les enfants. Ils ont concocté des recettes originales à base de fruits et légumes de saison.

Toutes les informations ainsi que les calendriers des saisons sont disponibles sur le site de la mairie :

<http://www.mairie-orsay.fr/decouvrir/periscolaire.html>

[http://www.mairie-orsay.fr/medias/library/1-](http://www.mairie-orsay.fr/medias/library/1-aSITE/Petite_enfance_et_Periscolaire/Semaine_du_goût/FLYERRECETTESDESCHEFS.pdf)

[aSITE/Petite_enfance_et_Periscolaire/Semaine_du_goût/FLYERRECETTESDESCHEFS.pdf](http://www.mairie-orsay.fr/medias/library/1-aSITE/Petite_enfance_et_Periscolaire/Semaine_du_goût/FLYERRECETTESDESCHEFS.pdf)

Il y a eu un retour positif, les enfants ont été incités à goûter les plats.

D'autres initiatives ludiques sont venues compléter celles des restaurateurs. Les enfants ont pu, par exemple, tester le jeu de « *la Marmite de saison* », jeu de plateau dans lequel il faut mémoriser ou retrouver les fruits et légumes allant dans la bonne marmite en fonction de la saison. Ils pourront d'ailleurs y rejouer tout au long de l'année sur le temps périscolaire.

- **« Lire et Faire Lire »**

Depuis novembre 2013, un partenariat avec l'association intergénérationnelle « Lire et Faire lire » est développé dans chaque département. Ainsi 26 bénévoles de plus de 50 ans, viennent lire des histoires aux enfants pendant le temps périscolaire.

Sur Mondétour, les bénévoles viennent le mardi et le vendredi entre 15h45-16h30.

Par groupe de 6, cette activité est proposée en début d'année aux moyennes et grandes sections puis en fin d'année aux petites sections.

Les bénévoles sont formés à être aux contacts des enfants.

Ce temps est très apprécié par les bénévoles qui interviennent dans la commune.

2. Point PCS (Pan Communal de Sauvegarde)/PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Le PCS est un plan municipal qui décrit des mesures à prendre en cas de risque de n'importe quelle nature sur le territoire de la commune.

Le PPMS est une sous-partie du PCS qui traite plus particulièrement des mesures à prendre en cas de risque dans un établissement scolaire.

3. Démarche d'évaluation N+3 de la mise en place des NAP (Nouveaux Temps Périscolaire)

Rappel du système actuel suite à la réforme des nouveaux rythmes scolaire : 4 journées de 5h30, ½ journée de 3H30 et une pause méridienne minimum de 1H30

Soit 24 heures par semaine (8h30 - 11h45/ 13h35 - 15h30) : temps éducation nationale et 31 heures, temps mairie (7h30 – 8h30/ 11h45 – 13h35/ 15h30 – 18h30)

E. DELAMOYE nous a fait remarquer que cela fait un temps de présence de 11 heures pour un enfant (7H30 à 18h30).

- **Bilan 2014-2017**

La mairie a pour démarche d'effectuer un bilan des 3 années 2014-2017. Pour ce faire, des questionnaires à destination des parents, des enfants et des intervenants vont être diffusés.

Ce questionnaire aura pour but de connaître ce que pensent les parents et les enfants (les activités préférées, ce qu'ils souhaitent, etc.). Les enfants seront interviewés par les animateurs afin de n'être pas influencés par les parents.

Une note sera remise à l'agent afin de le guider pour interviewer l'enfant.

Il sera diffusé avant les vacances de Noël avec une réponse souhaitée avant le 15 janvier 2017, puis les résultats seront dépouillés. Il sera également disponible en ligne.

⇒ *Une demande a été faite pour qu'une question sur la satisfaction des horaires soit rajoutée au questionnaire ainsi que sur les activités proposées le mercredi (qui ne figurait pas sur la version présentée)*

Une réunion plénière sera organisée fin février 2017 avec parents, enseignants, associations et les agents. Il y aura également une réunion dans tous les groupes solaires.

Lors du conseil périscolaire de juin 2017, le nouveau dispositif qui sera mis en place à la rentrée de septembre 2017, sera validé.

4. Questions diverses

- **Présence d'une personne du périscolaire lors des conseils d'école**

E. DELAMOYE nous fait savoir que les animateurs et le directeur périscolaire n'ont pas à être présents lors du conseil d'école, cependant si nous souhaitons avoir un représentant, elle se déplacera elle-même. Elle nous fait remarquer que c'est le directeur d'école qui décide de l'ordre du jour.

- **Rassemblement fratrie CLM**

Une dérogation a été faite afin que les enfants d'une même fratrie puissent être accueillis dans le même centre de loisir.

Lætitia LOPES (FCPE) et Soizic DELAUNAY (GIPO)